

## PROCES VERBAL de la réunion du Conseil Municipal en date du 5 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq septembre à 20 heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance à la salle polyvalente de Croisilles sous la présidence de Madame MAILLOUX Elisabeth, Maire.

Etaient présents : 7

MAILLOUX Elisabeth, Maire

MORAUX Christian, SENECHAL Isabelle, adjoints

BEAUDOUIN Laëtitia, BOUQUEREL Sophie, LEPAUVRE Pascale, VAUTIER Jean-Paul, Conseillers municipaux

Excusés : 4 - MEILINK Gerritje, GOMIS Vincent (a donné pouvoir à BOUQUEREL Sophie), LEVALLOIS Laetitia, PITEL Vincent

Absents : 1 - SABINE Nelly,

Quorum : 7

Date de Convocation : 30/08/2023

Secrétaire de séance : LEPAUVRE Pascale

\*\*\*\*\*

### o ORDRE DU JOUR :

- Marché Assainissement - Etude de diagnostic des réseaux d'assainissement, Etude de la loi sur l'Eau et Zonage Pluvial - Avenant n°1
- Adressage
- Parcours santé
- Patrimoine et Gestion des forêts
- Commissions communales et intercommunales
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

Madame le Maire demande s'il y a des observations sur le dernier compte-rendu. Sans observations, le compte rendu est approuvé.

### MARCHE ASSAINISSEMENT - Etude de diagnostic des réseaux d'assainissement, Etude de la loi sur l'Eau et Zonage Pluvial - Avenant n° 1

Délibération n° 30/2023

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération n° 27/2022 en date du 29 juin 2022, un marché d'étude de diagnostic des réseaux d'assainissement, dossier sur la loi de l'Eau et zonage pluvial a été signé avec la société SOGETI, le 26 juillet 2022, le coût initial du marché est de 39 370 € HT.

Lors de cette étude, SOGETI nous a informé que le nombre de regards à inspecter est plus important que prévu (94 au lieu de 50) et engendre également un coût supplémentaire pour la mise en place d'une circulation alternée pendant les inspections, l'entreprise propose un avenant n°1 de 2 472 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- o Décide d'accepter l'avenant n°1, d'un montant de 2 472 € HT,

▪ Montant initial du marché :	39 370 € HT	47 244 € TTC
▪ Avenant n°1 :	2 472 € HT	2 966.40 € TTC
▪ Nouveau montant du marché :	41 842 € HT	50 210.40 € TTC
- o Autorise et mandate Madame le Maire à signer l'avenant n°1 de SOGETI et toutes les pièces relatives à ce marché.

\*\*\*\*\*

Madame le Maire informe qu'une réunion est prévue le jeudi 7 septembre 2023 à 9h 30 à la mairie en présence de M MOULINE d'IngÉEau, M VAUTIER de Sogeti afin de faire le point sur l'avancement de l'étude.

## **ADRESSAGE**

Madame le Maire informe qu'un courrier a été adressé aux habitants ayant un changement d'adresse, les informant des horaires pour venir retirer leur plaque en mairie.

## **PARCOURS SANTE**

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'Agence Nationale du Sport a répondu favorablement à notre demande de subvention, au titre du Plan 5000 terrains de sports, l'aide financière attribuée est de 80 000 €, soit un taux de subvention de 64.46 %.

Il est discuté la possibilité de solliciter le Département au titre de l'APCR 2023 pour ce même projet. « Or, après information auprès de service Territoire du Département, l'enveloppe pour la commune a déjà été utilisée pour l'effacement des réseaux « Rue de l'Eglise » par le SDEC Energie ».

Il avait été dit avec la société Kompan qu'une aide « financière » de 20% du brut du devis serait offerte à la commune. Qu'en est-il ? Une réunion est prévue jeudi prochain avec la société pour approfondir cette question.

A noter qu'il faut prévoir une date d'inauguration en juin 2024.

Il est rappelé que 2 panneaux « Terre de jeux 2024 » sont à la mairie, il faudrait les installer à l'entrée et à la sortie de Croisilles.

## **PATRIMOINE ET GESTION DES FORETS**

Madame le Maire expose au conseil municipal le projet de la maison « Famille DANJOU ». A rediscuter.

## **COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES**

- SIS Suisse Normande : la réunion programmée a été annulé, pas le quorum.
- CCCSN : Commission Finances : gros déficit pour le budget cantine.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Paroisse Notre Dame de Bonne nouvelle : date de rencontre prévue avec les élus le vendredi 15 septembre afin de fixer les messes pour les repas des aînés.
- 80<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement : Prévu le 18 mai 2024, à organiser.

En l'absence d'autres questions, la séance du Conseil municipal est clôturée à 21 h 24.

Le Maire,  
MAILLOUX Elisabeth

La Secrétaire,  
LEPAUVRE Pascale